

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St/11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Quebec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Business Operations Support Systems
Division/Systèmes de soutien des activités
opérationnelles
Portage III 12C1 - 42
11 Laurier Street/11, rue Laurier
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet Document Imaging Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN929-142184/C	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 20142184	Date 2015-03-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XS-003-28574	
File No. - N° de dossier 003xs.EN929-142184	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-04-16	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Smith, Kenneth	Buyer Id - Id de l'acheteur 003xs
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3335 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8303
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 001 à la demande de soumissions**Services D'Imagerie Documentaire****Partie A Questions et réponses**

Question 1

Page 18 de 35 – pour la série 1 du tableau, ou les documents non classifiés, on fait référence à des contrats réalisés à l'extérieur de la RCN. S'agit-il d'une erreur? Pourquoi les documents non classifiés de la RCN seraient-ils exclus de ce groupe?

Réponse 1

Il y a actuellement une offre à commandes en vigueur dans la région de la capitale nationale pour l'imagerie de documents non classifiés pour des montants allant jusqu'à 100 000 \$. Le but de cette exigence est de traiter l'ensemble des documents non classifiés qui ne sont pas visés par l'offre à commandes actuelle. Il en est question dans les modifications 2 et 3 à la DP ci-dessous.

Question 2

Si nous soumissionnons la série 1, les documents non classifiés seulement, y a-t-il des exigences en matière de sécurité liées à l'installation? La section 7.3 (page 26 de 35) vise les séries 2 et 3 et il n'est pas question de la série 1 dans celle-ci. Veuillez confirmer.

Réponse 2

Pour la série 1 – Documents non classifiés, il n'y a aucune exigence en matière de sécurité liée à l'installation pour les contrats réalisés à l'extérieur de la région de la capitale nationale (RCN) d'une valeur supérieure à 100 000 \$.

Partie B Modification à la DP**N° 1****Article 1.3 – Conflit d'intérêts, de la partie 1 de la DP**

SUPPRIMER : article 1.3 en entier.

ET REMPLACER PAR :

Sans limiter les droits du Canada en vertu de l'article 18 des instructions uniformisées 2003 (2014-09-25), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, les personnes suivantes du secteur privé qui ne sont pas employées par l'État ont été embauchées aux fins de la préparation de la présente demande de soumissions :

Nom	Entreprise ou entité
Bruce Maynard, Peter Woods, Nabil Kraya	Knowles Consultancy Services Inc., en coentreprise avec Hill International Inc.
Ross Gravelle	Altis Human Resources Inc.
Laura D'Entremont	Altis Human Resources Inc.
Richard Medina	Doculabs Consulting Services
Mike Sprang	Harvey Spencer Associates Inc.
Carol Fulton	Sabine Associates
Francis Pelletier	Ideactio Inc.

N° 2

Alinéa 1.4.2 – Objet de la DP, de la partie 1 de la DP

SUPPRIMER : 1.4.2 en entier

ET REMPLACER PAR :

1.4.2 L'objectif est d'attribuer une série de contrats comme suit :

Séries	Contrats prévus	Classification
Série 1	Jusqu'à trois contrats	portant sur l'imagerie de documents <u>non classifiés</u> , contrats de toute valeur <u>réalisés par les utilisateurs à l'extérieur de la région de la capitale nationale (RCN)</u> et de valeur <u>supérieure à 100 000 \$ pour les utilisateurs</u> dans la région de la capitale nationale (RCN);
Série 2	jusqu'à cinq contrats	portant sur l'imagerie jusqu'au documents « <u>Protégé B</u> », assortis d'une <u>option pour les documents en lien avec les TI</u> et d'une <u>option pour le traitement des documents « Secret »</u> ;

Série 3	jusqu'à deux contrats	portant sur l'imagerie jusqu'au documents « Secret ».

N° 3

Alinéa 4.2.1, Note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix, h), de la partie 1 de la DP

SUPPRIMER : le tableau

ET REMPLACER PAR :

Séries	Contrats prévus	Classification
Série 1	Jusqu'à trois contrats	portant sur l'imagerie de documents non classifiés , contrats de toute valeur réalisés par les utilisateurs à l'extérieur de la région de la capitale nationale (RCN) et de valeur supérieure à 100 000 \$ pour les utilisateurs dans la région de la capitale nationale (RCN);
Série 2	jusqu'à cinq contrats	portant sur l'imagerie jusqu'au documents « Protégé B », assortis d'une option pour les documents en lien avec les TI et d'une option pour le traitement des documents « Secret » ;
Série 3	jusqu'à deux contrats	portant sur l'imagerie jusqu'au documents « Secret ».

N° 4**À la partie 4 de la DP (page 19 de 35), ÉTAPE 2 : DEMANDES DE SOUMISSIONS EN VUE DE DÉLIVRER DES AUTORISATIONS DE TÂCHES EN VERTU DES CONTRATS****AJOUTER :**Diffusion des résultats de l'attribution des autorisations de tâches (AT)

- a) Les entrepreneurs qui répondent à une demande de soumission dans le cadre d'une autorisation de tâche seront informés par courriel des résultats de l'attribution des AT. Cet avis comprendra les renseignements suivants :
- i. le numéro de l'autorisation de tâche (p. ex., AT n° 001)
 - ii. le nom de l'entrepreneur sélectionné pour les travaux à exécuter dans le cadre de l'AT;
 - iii. la valeur de l'AT (TPS/TVH comprise);
 - iv. le nombre de réponses reçues par TPSGC à la demande de prix (p. ex., 5);
 - v. le prix total évalué de l'AT de l'entrepreneur à qui les travaux sont attribués.
- b) À moins que la loi ne l'exige, le Canada ne divulguera pas le prix unitaire ferme, le taux journalier ou le prix proposé par un entrepreneur en réponse à une demande de prix dans le cadre d'une AT.

N° 5**Alinéa 7.1.2.1 de la partie 7 de la DP**

SUPPRIMER : l'alinéa 7.1.2.1 en entier.

ET REMPLACER PAR :

Des soumissions seront sollicitées de la part d'entrepreneurs qualifiés titulaires de contrats pour répondre à des besoins précis conformes à la portée et à la série des contrats.

Une demande de soumissions sera envoyée par courriel aux entrepreneurs auxquels le Canada a attribué des contrats dans la série pour laquelle ils se sont qualifiés à l'étape 1 décrite dans la DP (paragraphe 1.5). Chaque entrepreneur pourra soumissionner jusqu'à concurrence de leurs **montants plafonds de soumission**.

Diffusion des résultats de l'attribution des autorisations de tâches (AT)

- a) Les entrepreneurs qui répondent à une demande de soumission dans le cadre d'une autorisation de tâche seront informés par courriel des résultats de l'attribution des AT. Cet avis comprendra les renseignements suivants :
- i. le numéro de l'autorisation de tâche (p. ex., AT n° 001)
 - ii. le nom de l'entrepreneur sélectionné pour les travaux à exécuter dans le cadre de l'AT;
 - iii. la valeur de l'AT (TPS/TVH comprise);
 - iv. le nombre de réponses reçues par TPSGC à la demande de prix (p. ex., 5);

- v. le prix total évalué de l'AT de l'entrepreneur à qui les travaux sont attribués.
- b) À moins que la loi ne l'exige, le Canada ne divulguera pas le prix unitaire ferme, le taux journalier ou le prix proposé par un entrepreneur en réponse à une demande de prix dans le cadre d'une AT.

Le Canada peut regrouper les besoins de divers clients et attribuer des marchés de façon périodique dans le but d'obtenir le ou un meilleur prix.

N° 6

Pièce jointe 6 de la partie 4 (page 4), Application du modèle de soumission

AJOUTER :

- Les entrepreneurs qui répondent à une demande de soumission dans le cadre d'une autorisation de tâche seront informés par courriel des résultats de l'attribution des AT. Cet avis comprendra les renseignements suivants :
 - i. le numéro de l'autorisation de tâche (p. ex., AT n° 001)
 - ii. le nom de l'entrepreneur sélectionné pour les travaux à exécuter dans le cadre de l'AT;
 - iii. la valeur de l'AT (TPS/TVH comprise);
 - iv. le nombre de réponses reçues par TPSGC à la demande de prix (p. ex., 5);
 - v. le prix total évalué de l'AT de l'entrepreneur à qui les travaux sont attribués.
- À moins que la loi ne l'exige, le Canada ne divulguera pas le prix unitaire ferme, le taux journalier ou le prix proposé par un entrepreneur en réponse à une demande de prix dans le cadre d'une AT.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.